

**Les entreprises indépendantes et les PME du Canada disent NON à Visa et MasterCard
« Cessez de nous coller des frais à payer ! »**

*- 63 % des Canadiens conviennent que
les frais des cartes de crédit augmentent sans aucune valeur ajoutée*

Toronto, le 10 septembre 2008 – Aujourd'hui, le Conseil canadien du commerce de détail (CCCD) et une coalition d'associations partageant les mêmes idées, intérêts et revendications ont lancé, sur la plateforme « www.StopStickingItToUs.ca », une campagne nationale contre les grandes compagnies de cartes de crédit et les banques qui émettent des cartes imposant des frais cachés faramineux à payer par tous les canadiens. La campagne vise les 4,5 \$ milliards payés chaque année par les canadiennes, canadiens dans les frais dissimulés des cartes de crédit.

Alors que les canadiens s'apprêtent à aller aux urnes cet automne, ils seront à la recherche d'un leadership robuste concernant cette question et sur ses effets sur l'économie du Canada.

Au cours des prochaines semaines, le CCCD demandera aux PME et aux Canadiens de relever la tête et de signifier aux compagnies de cartes de crédit et aux banques qui émettent ces cartes de cesser de nous coller des frais à payer.

Les frais ou commissions d'« interchange » représentent un coût énorme pour les canadiens moyens et pour toute entité qui accepte les paiements par carte de crédit – les marchands, les organismes à but non lucratif, les écoles, les restaurants, les hôtels, les services gouvernementaux et beaucoup d'autres encore. Le ménage canadien moyen paie des centaines de dollars annuellement en frais ou commissions d'« interchange » sans même le savoir parce que ces frais sont dissimulés parmi les frais à payer de virtuellement toute transaction effectuée.

Un récent sondage réalisé par Nanos Research pour le compte du Conseil canadien du commerce de détail a conclu que :

- 55 % des canadiens ont une compréhension limitée des frais inhérents aux cartes de crédit
- 63 % des canadiens croient que les frais des cartes de crédit augmentent sans aucune valeur ajoutée
- 77 % des canadiens croient que les compagnies de cartes de crédit ne sont pas suffisamment transparentes dans l'explication des frais qu'ils chargent pour les cartes de crédit.

Tout près de 2 \$ pour chaque 100 \$ dépensés par les canadiens par le truchement des cartes de crédit sont empochés directement par les grandes compagnies de cartes de crédit et les banques émettrices de ces cartes. Le Canada est l'un des rares pays industrialisés dans le monde qui ne réglemente pas les frais de cartes de crédit ; c'est pourquoi ces frais au Canada sont parmi les plus dispendieux au monde – et en constante escalade.

« Les grandes compagnies de cartes de crédit et leurs banques abusent des marchands locaux, des entreprises et de tous les canadiens en exploitant les failles qui dissimulent de la vue du consommateur moyen le coût réel de ces frais faramineux », de déclarer Diane J. Brisebois, présidente et chef de la direction du CCCD. « Notre coalition, ajoute-t-elle, enjoint le gouvernement à l'action et sollicite les candidats de la présente élection à prendre position sur cette question préoccupante ».

En cette période de perte de momentum économique au Canada, ces frais faramineux et non-réglés s'avèrent préoccupants alors que les entreprises autant que les consommateurs doivent se serrer la ceinture.

« Les canadiens assument des frais de carte de crédit qui sont parmi les plus élevés au monde », de dire Diane J. Brisebois. « Les marchands et les autres entreprises ne s'opposent pas aux frais en soi, mais encore faut-il que ces frais correspondent au service pour lequel on paie. Les grandes

compagnies de cartes de crédit et les banques émettrices de leurs cartes échappent à tout contrôle de sorte qu'il est devenu nécessaire d'en réglementer la pratique »."

À titre d'alternative aux cartes de crédit, les marchands canadiens se sont longtemps fiés au système de débit direct Interac pour son service efficient, transparent et économique, mais voilà que ce système est maintenant compromis. Interac planifie de se restructurer pour se convertir en compagnie publique/privée comme ces fournisseurs étrangers de cartes de crédit Visa et MasterCard. À titre de conséquence, il faut s'attendre à des frais majorés pour les marchands et pour tous les consommateurs Canadiens qui utilisent leurs cartes de débit direct.

Membres de la coalition « Cessez de nous coller des frais à payer ! »

Conseil canadien du commerce de détail / Retail Council of Canada

Alberta Liquor Stores Association

Canadian Booksellers Association

Association canadienne des dépanneurs en alimentation / Canadian Convenience Stores Association

Conseil canadien des distributeurs en alimentation / Canadian Council of Grocery Distributors

Fédération canadienne des épiciers indépendants / Canadian Federation of Independent Grocers

Canadian Jewellers Association

Conseil Québécois du commerce de détail / Québec Retail Council

Ontario Accommodation Association

Ontario Restaurant Hotel and Motel Association

Retail B.C.

Association des hôtels du Canada / Hotel Association of Canada.

Méthodologie de la recherche (sondage d'opinion)

Le sondage téléphonique aléatoire par Nanos Research a recueilli l'opinion de 1 000 canadiennes, Canadiens entre les 20 et 27 août 2008. Pour un échantillon de 1 000 répondants, la marge d'erreur est de l'ordre de +3,1 %, 19 fois sur 20. Plus de plus amples renseignements, consulter la société de recherche Nanos à l'adresse URL www.nanosresearch.com.

À propos du CCCD (Conseil canadien du commerce de détail)

Le Conseil canadien du commerce de détail (CCCD) est la Voix des Marchands au Canada depuis 1963. Nous prenons la parole pour une industrie qui touche la vie quotidienne des canadiens dans chaque coin du pays – en procurant des emplois, des occasions de carrière, et en investissant dans les collectivités locales que nous desservons.

Le CCCD est une société sans but lucratif dont les fonds proviennent de l'association des membres de l'industrie ; forte de plus de 40 000 « vitrines sur rue » de tous formats à travers le Canada, le membership inclut les magasins à rayons, les boutiques spécialisées, les magasins d'escompte, les magasins indépendants et les marchands en ligne.

Le CCCD est le porte-parole incontournable du commerce de détail au Canada. Nous oeuvrons de concert avec tous les paliers de gouvernement et avec d'autres interlocuteurs pour soutenir la croissance de l'emploi et les opportunités de carrière dans le commerce de détail ; pour favoriser et soutenir l'investissement dans les collectivités locales d'un océan à l'autre ; pour diversifier les choix disponibles aux consommateurs et améliorer la compétitivité de l'industrie. Le CCCD procure également à ses membres une gamme complète de services et de programmes qui incluent la formation et l'entraînement, l'établissement de références et de pratiques, le réseautage, la défense des intérêts de l'industrie et la dissémination de l'information concernant ce secteur d'activité.

Pour de plus amples renseignements, consulter www.stopstickingittous.ca

Prière d'acheminer toute demande d'information au Directeur de communications CCCD, M. Mark Beazley, à l'adresse électronique mbeazley@retailcouncil.org ou en composant le numéro de téléphone 416-922-0553, poste 228 ; ou encore le numéro sans frais 1-888-373-8245, poste 228.